

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Huit, le Mardi 15 Avril à 18 Heures, Le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 8 Avril, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

M.M LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme GUIDICELLI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, M.M VITALI, MARY, Mme DEBROAS, M. BASTELICA, Mme PERES, Mme POLI, Mme SUSINI, M. BERNARDI, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme TOMI, Mlle SAMPIERI, Mme PASTINI, M.M D'ORAZIO, RUALT, Mme GUERRINI, Mme FENOCCHI, M.M MARCANGELI, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mlle MORACCHINI	à	M. DIGIACOMI
Mme RISTERUCCI	à	Mlle SAMPIERI
Mme JOLY	à	M. CASASOPRANA
M. AMIDEI	à	Mme CURCIO
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI

Etaient absents :

Mme FERRI-PISANI, Conseillère Municipale.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de présents :	39
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mardi 15 Avril 2008

Délibération N°2008/ 86

**Adoption du Budget Primitif 2008.
Budget Principal.**

Mes chers collègues,

Le budget primitif 2008 proposé est conforme aux principales orientations exposées lors du débat d'orientations budgétaires présenté au conseil municipal dans sa séance du 03 avril 2008.
Des ajustements ont été opérés par rapport au Débat d'Orientations Budgétaires.

Dans l'élaboration de ce projet de budget, nous approchons au plus près de la réalité des chiffres dans la mesure où nous disposons des éléments définitifs relatifs aux bases fiscales et aux dotations de l'État ainsi que des résultats de l'exécution budgétaire 2007.

Le budget 2008 s'appuie donc sur des objectifs réalistes exprimant clairement les choix politiques de la direction municipale.

Il se caractérise par :

- la volonté de ne pas augmenter les taux communaux,
- la poursuite des efforts de maîtrise des dépenses de gestion,
- un niveau d'investissement toujours très élevé qui se traduit par l'inscription de crédits nouveaux à hauteur de 29M €. Ce programme est financé à 66% par les subventions et les fonds propres et à 33% par l'emprunt permettant ainsi de préserver les équilibres financiers de la Ville.

Fruit d'une concertation avec les différents services, ce projet de budget illustre notre volonté de poursuivre et d'amplifier les actions destinées à :

- rattrapper les retards en infrastructures,
- moderniser le service public communal,
- améliorer le service rendu à la population,
- doter la Ville des équipements nécessaires à son développement futur.

Ce budget intègre les restes à réaliser de l'exercice 2007 ainsi que les résultats tels qu'ils ressortent du CA 2007.

S O M M A I R E

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. LES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1.1. Les recettes réelles d'investissement

- 1.1.1. Les ressources définitives (10-13-27-45)
 - L'épargne brute et l'épargne disponible
 - Les subventions d'équipement
 - Les autres recettes définitives

- 1.1.2 Les emprunts nouveaux (chapitre 16)

1.2. Les recettes d'investissement : opérations d'ordre

2. LES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1. Les dépenses réelles d'investissement

2.1.1. Les dépenses d'équipement et travaux (chapitres 20-21-23)

2.1.2. Le remboursement du capital

2.2. Les dépenses d'investissement d'ordre

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. LES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Les recettes réelles de fonctionnement

1.1.1. La fiscalité (chapitre 73)

1.1.2. La fiscalité indirecte (chapitre 73)

1.1.3. Les concours financiers de l'état (comptes 741-745-748)

- **Les dotations**

- La dotation forfaitaire

- La dotation de péréquation

- **Les allocations compensatrices**

1.1.4. Les autres participations

1.1.5. Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre 70)

1.1.6. Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

1.1.7. Atténuation de charges (chapitre 013)

1.1.8. Produits exceptionnels (chapitre 77)

1.1.9. Reprise des résultats de l'exercice 2007.(002)

1.1.10. Restes à Réaliser

1.2. Les opérations d'ordre (042)

2. LES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

2.1. Les dépenses réelles de fonctionnement

- Chapitre 011 (charges à caractère général)

- Chapitre 012 (frais de personnel)

- Chapitre 65 (autres charges de gestion courante)

- Chapitre 66 (charges financières)

- Chapitre 67 (charges exceptionnelles)

2.2. Les dépenses d'ordre de fonctionnement

Le projet de budget primitif de l'exercice 2008, avec intégration du résultat de l'exercice 2007 et des restes à réaliser, s'élève, tant en dépenses qu'en recettes, à la somme de 145 203 982 € .

Hors reports et restes à réaliser, l'augmentation est de 4,43% par rapport au budget 2007.

L'évolution en mouvements du budget 2008 se décompose de la façon suivante :

SECTION	RECETTES	DEPENSES
INVESTISSEMENT		
OPERATIONS REELLES	32 675 485,37	34 997 169,49
RESTES A REALISER	20 490 539,03	12 608 416,46
DEFICIT D'INVEST		10 839 381,17
OPERATION D'ORDRE	6 128 942,72	850 000,00
TOTAL	59 294 967,12	59 294 967,12

FONCTIONNEMENT		
OPERATIONS REELLES	80 524 506,82	76 553 706,80
RESTES A REALISER	1 088 073,05	3 226 366,01
OPERATIONS D'ORDRE	850 000,00	6 128 942,72
RESULTAT REPORTE	3 446 435,66	
TOTAL	85 909 015,53	85 909 015,53
TOTAL GENERAL	145 203 982,65	145 203 982,65

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. LES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1.1 Les recettes réelles d'investissement :

Les recettes réelles d'investissement sont attendues pour 29 718 226 €, déduction faite de l'art 1068 (2 957 258 €) et sont complétées par l'autofinancement dégagé sur la section de fonctionnement pour 3 837 785 € ainsi que par des recettes d'ordre pour 2 291 157 €.

Elles assurent le financement des dépenses d'investissement et se décomposent ainsi :

1.1.1. les ressources définitives (10-13- 27-45)

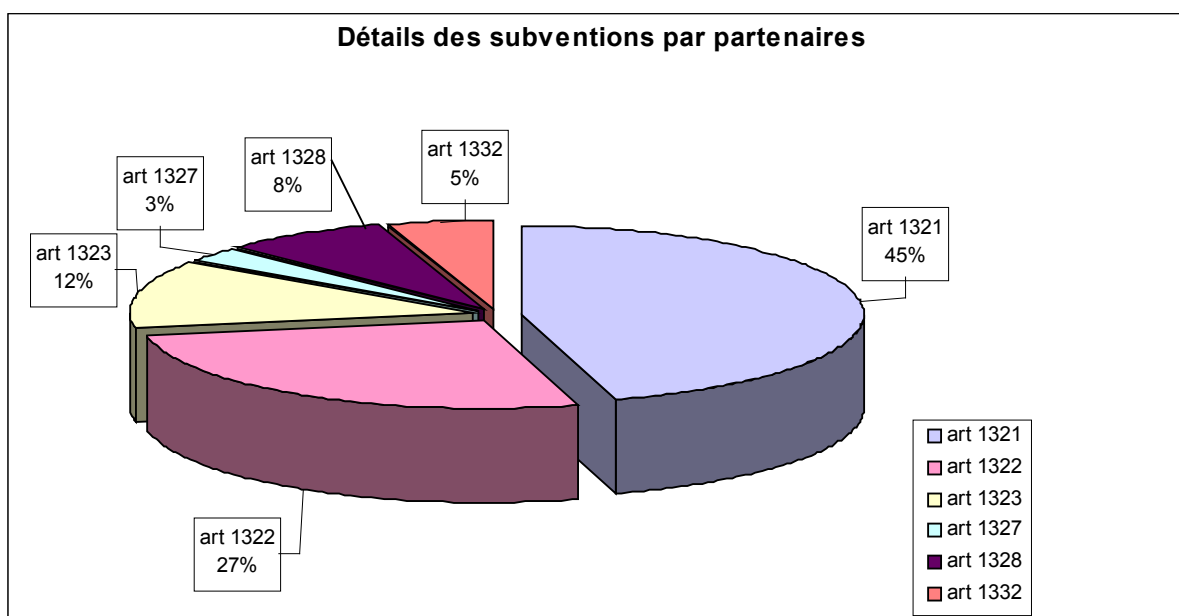
*L'épargne brute et l'épargne disponible

L'épargne brute de l'exercice résulte de la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle mesure la capacité d'autofinancement de la ville et notamment sa capacité à faire face à ses dettes ; elle couvre en partie l'annuité en capital de la dette. Elle s'élève, pour l'exercice, à 3 837 785 €.

*Les subventions d'équipement

Destinées à financer les opérations figurant au programme d'investissement 2008, les subventions d'équipement sont inscrites pour un montant global de 15 461 440 € . Ces subventions proviennent de divers partenaires financiers, l'État, le PEI, la Région, le Conseil général, l'ANRU...

Article	Partenaires institutionnels	Montants BP 2008
1321	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ETAT, ETABLISSEMENTS NATIONAUX & PEI	7 061 216,00
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT REGIONS COLLECTIVITE TERRITOTRIALE DE CORSE	4 099 525,00
1323	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT DEPARTEMENTS CONSEIL GENERAL	1 901 475,00
1327	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS EUROPEENS	407 725,00
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES ET DIVERS	1 217 499,00
1332	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT TRANSFERABLES AMENDES DE POLICE	774 000,00



***Les autres recettes définitives**

Le projet de budget 2008 comporte d'autres recettes pour les montants suivants :

NATURE	BP2007
10- DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	
1022-FCTVA	2 996 912
10223-TLE	500 000
TOTAL 10	3 496 912
27-AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
27635-autres créances sur groupement de collectivités.	134 263
024-PRODUITS DES CESSIONS	164 000
45-OPERATIONS COMPTE DE TIERS	500 000
TOTAL GENERAL	4 295 175

1.1.2 Les emprunts nouveaux (chapitre 16)

Afin de financer le programme d'investissement 2008, et en complément des subventions d'équipement et des autres recettes, la ville inscrit, au titre des emprunts nouveaux du budget primitif 2008, un montant de 9 961 611 €, représentant 33% des propositions d'équipements et de travaux. Une telle prévision d'emprunts permet de préserver les équilibres financiers de la ville avec un niveau d'encours maîtrisé.

1.2. Les recettes d'investissement : opérations d'ordre

Le tableau suivant reprend les différentes opérations d'ordre de la section d'investissement en recettes. Chaque écriture trouve sa contrepartie en dépenses de fonctionnement d'ordre.

(l'imputation de cette contrepartie est mentionnée dans la dernière colonne)

CHAPITRE-NATURE	BUDGET PROPOSE	COMPTE EN CONTREPARTIE
021-virement de la section de fonctionnement	3 837 785,54	023
040-dotations aux amortissements	2 291 157,18	042
TOTAL	6 128 942,72	

2-LES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

2.1.Les dépenses réelles d'investissement

2.1.1. les dépenses d'équipement et travaux (chapitres 20-21-23)

Le budget primitif 2008 prévoit des opérations réelles d'investissement pour un montant global de 28 469 699 € (auquel s'ajoutent les travaux en régie pour un montant de 850 000€ et les travaux pour compte de tiers à hauteur de 500 000 €).

Ces investissements s'articulent autour de trois axes destinés à répondre aux besoins de la population ajaccienne et à poursuivre le développement de la ville :

- Etudes
- Acquisitions
- Réalisations de travaux

Les investissements proposés dans le cadre du budget 2008 sont ventilés par chapitre budgétaire de la façon suivante :

CHAPITRE	BP PROPOSE
20-IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 578 396 €
204-SUBV EQUIPEMENTS (OPAH-RU)	708 800 €
21-IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 603 000 €
23-IMMOBILISATIONS EN COURS	23 579 503 €
TOTAL	28 469 699 €

Les investissements étant réalisés selon une programmation pluriannuelle, le budget primitif 2008 fait apparaître les crédits de paiement.

Le tableau suivant retrace, par fonction, les opérations liées à la modernisation du patrimoine et les opérations individualisées .

FONCTION 0	SERVICES GENERAUX DE LA COLLECTIVITE	1 863 883,52
020	Administration générale de la collectivité	1 763 883,52
022	Administration générale de l'Etat	60 000,00
026	Aménagement des cimetières	40 000,00

FONCTION 1	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	3 479 000,00
112	Police municipale	10 000,00
113	Pompiers, incendies et secours	3 361 000,00
114	Autres services de protection civile	108 000,00

FONCTION 2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1 980 000,00
213	Ecoles maternelles et primaires	1 840 000,00
251	Restaurants scolaires	140 000,00
FONCTION 3	CULTURE	5 566 275,00
321	Bibliothèque	50 000,00
322	Musées	3 750 275,00
324	Patrimoine culturel	300 000,00
33	Action culturelle	1 466 000,00
FONCTION 4	SPORT ET JEUNESSE	1 681 600,00
411	Salle de sports, gymnases	1 350 000,00
412	Stades	61 600,00
413	Piscines	270 000,00
FONCTION 5	INTERVENTIONS SOCIALES	176 000,00
524	Interventions sociales CDV / CUCS / PLIE	176 000,00
FONCTION 6	FAMILLE	130 000,00
64	Crèches et garderies	130 000,00
FONCTION 7	LOGEMENT	708 800,00
70	Services communs	708 800,00
FONCTION 8	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS	12 764 140,97
811	Eau et assainissement (eaux pluviales)	3 150 000,00
814	Eclairage public	406 744,00
822	Voirie communale et routes	4 266 187,00
823	Espaces verts urbains	267 621,97
824	Autres opérations d'aménagement urbain	2 651 388,00
833	Préservation du milieu naturel	2 022 200,00
FONCTION 9	ACTIONS ECONOMIQUES	120 000,00
95	Aide au tourisme	120 000,00

La modernisation du patrimoine est assurée par l'inscription d'enveloppes, renouvelées pour la plupart tous les ans, et destinées à entretenir et moderniser les bâtiments scolaires, culturels et sportifs ou les voiries et réseaux.

La ville d'Ajaccio poursuit par ailleurs le développement de ses projets structurants. Les opérations individualisées sont à la fois la poursuite d'opérations engagées, mais également le démarrage de nouvelles opérations. S'agissant comme indiqué précédemment d'une programmation pluriannuelle, elle s'étale sur plusieurs exercices budgétaires.

Ces opérations individualisées s'élèvent, pour le budget 2008, à 20 123 509,00 €, auxquelles s'ajoutent les opérations programmées dans le cadre de l'ANRU, de l'OPAH-RU ainsi que les travaux en régie.

Le projet urbain de la ZUS Cannes-Salines permettra de requalifier durablement ces quartiers. Ce programme qui se réalisera sur une période de 5 ans, s'élève à 120 millions d'euros. Il concerne des travaux de réhabilitation du parc social, pour un montant de 33M€, des travaux sur les copropriétés pour un montant de 6M€, l'aménagement d'un éco-quartier au cœur des salines (9M€) qui permettra la

construction de 490 logements pour une moitié en accession et pour l'autre en locatif intermédiaire et enfin, à hauteur de 72M€, des travaux d'aménagement d'espaces publics et de construction de bâtiment, comme 3 écoles et une maison de quartier, et ce, en maîtrise d'ouvrage « ville ».

Compte tenu de la forte participation des partenaires de l'ANRU et du PEI, la participation de la ville sera de 10M€, soit 9% du montant total du projet.

Service	Chap	Art	Env	Intitulé	voté dépenses
OPAH-RU	20	2042		Aides au bâti	230 000€
OPAH-RU	20	2042		Subventions	478 800€

Service	Chap	Art	Env	Intitulé	voté dépenses
ANRU	20	2031		Etudes urbaines	358 800,00 €
ANRU	20	2031		Etudes techniques	418 600,00 €
ANRU	20	2031		Etude OPAH copropriétés	116 500,00 €
ANRU	23	2315		Jardins familiaux	797 488,00 €
ANRU	23	2315		Chemin de CANDIA	300 000,00 €
Totaux 2008					1 991 388,00€

2.1.2. Remboursement du capital

Pour l'exercice 2008, la prévision de remboursement du capital des emprunts s'élève à 6 027 465 € (ville + emprunts globalisés CAPA : 134 263€).

Le capital dû par la ville d'Ajaccio, au 1^{er} janvier 2008, s'élève à 61 913 572 €, soit une augmentation de 4,58 % par rapport à 2007.

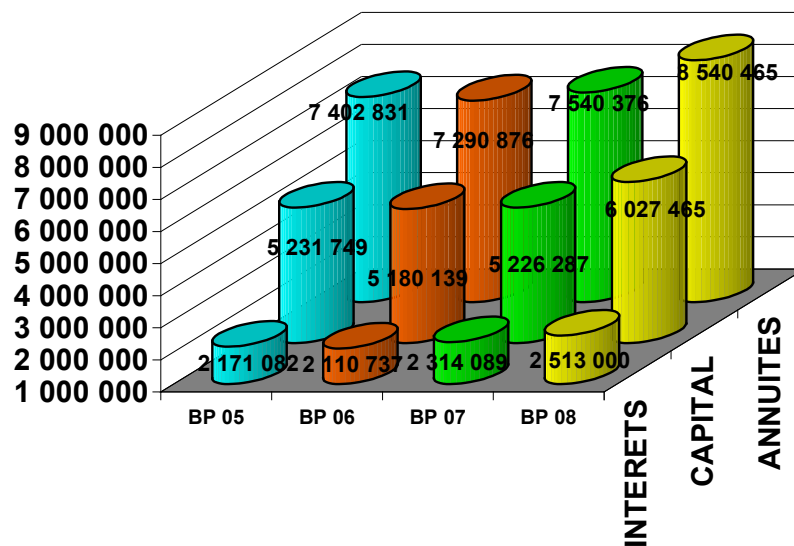
L'annuité de la dette s'élève à 8 540 465 €.

Au chapitre 66 de la section de fonctionnement, est comptabilisé le montant des intérêts qui s'élève à 2 513 000 €, soit un taux d'intérêt global de 4,06%.

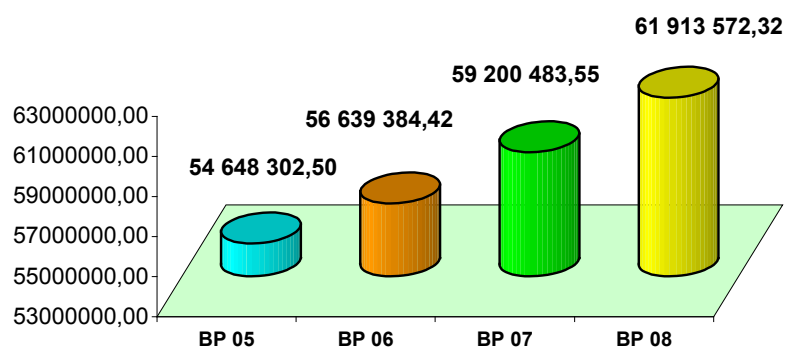
La partie amortissement de la dette est comptabilisée au chapitre 16 de la section d'investissement pour un montant de 6 027 465 €.

DATE	CAPITAL DU	ANNUITES	CAPITAL	INTERETS
01/01/2005	54 648 302,50	7 402 831,52	5 231 749,24	2 171 082,28
01/01/2006	56 639 384,42	7 290 876,14	5 180 138,75	2 110 737,29
01/01/2007	59 200 483,55	7 540 375,85	5 226 286,80	2 314 089,05
01/01/2008	61 913 572,32	8 540 465,46	6 027 465,08	2 513 000,38

ANNUITES DE LA DETTE



CAPITAL RESTANT DU



2.2. Les dépenses d'investissement d'ordre

Le tableau suivant reprend les différentes opérations d'ordre de la section d'investissement en dépenses. Chaque écriture trouve sa contrepartie en recettes de fonctionnement d'ordre. (l'imputation de cette contrepartie est mentionnée dans la dernière colonne)

CHAPITRE-NATURE	BUDGET PROPOSE	COMPTE EN CONTREPARTIE
040-TRAVAUX EN REGIE	850 000	042
TOTAL	850 000	

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. LES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1.1. Les recettes réelles de fonctionnement

libellés		BUDGET CUMULE 2007	CA 2007	B.P 2008	Evolution en %BP/CA
Chapitre 70	Produits du domaine et services	3 409	3 885	3 436	-13,07%
Chapitre 73	Impôts et taxes	51 906	51 930	52 962	1,99%
Chapitre 74	Dotations et subventions	24 500	22 328	22 452	0,56%
Chapitre 75	Autres produits de gestion	1 038	965	1 063	10,16%
Chapitre 013	Atténuation des charges	506	403	320	-25,94%
Chapitre 76	Produits financiers		79		
Chapitre 77	Recettes exceptionnelles	235	304	290	-4,83%
Chapitre 78	Reprise sur provisions	110	110		
Totaux		81 706	80 006	80 524	0,64%

Les recettes réelles de la section de fonctionnement s'élèvent à 80 524 M€ en 2008, soit une augmentation de 0,64% par rapport à l'exécution 2007.

1.1.1. la fiscalité (chapitre 73)

La maîtrise de la fiscalité s'inscrit dans la politique menée par la ville d'Ajaccio.

Pour la 6^{ème} année consécutive la ville d'Ajaccio a décidé de ne pas augmenter ses taux.

Le produit fiscal proposé en inscription s'élève à 24 355 194 €.

Cette inscription est établie de manière définitive en ce qui concerne les montants des dotations de l'Etat et des bases fiscales dont les montants ont été notifiés à la ville par les services de l'Etat compétents. Comme annoncée en loi de finances initiale la revalorisation forfaitaire s'élèvera en 2008 à 1,60%.

Evolution des trois taxes depuis 2002

TAXES	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
HABITATION	22,72	—	—	—	—	➔	22,72
FONCIER BATI	17,02	—	—	—	—	➔	17,02
FONCIER NON BATI	46,24	—	—	—	—	➔	46,24

Evolution des bases fiscales depuis 2006

TAXES	2006	2007	2008	Variation des bases en%	
				2007/2006	2008/2007
HABITATION	57 124	59 257	61 241	3,73%	3,35%
FONCIER BATI	57 974	58 564	58 786	1,40%	0,38%
FONCIER NON BATI	263	265	220	0,76%	-20,45%

1.1.2. La fiscalité indirecte (chapitre 73)

Ce chapitre comptabilise les impôts locaux, mais également les recettes suivantes provenant des taxes et divers droits :

* droits de place et utilisation du domaine	350 000 €
* droits de stationnement	700 000 €
* taxe de séjour	140 000 €
* taxe sur l'électricité	1 100 000 €
* prélèvement sur les jeux des casinos	1 430 000 €
* taxe sur affichage et publicité	51 800 €
* taxe additionnelle aux droits de mutation	1 800 000 €

Ce chapitre comprend également les dotations de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA) :

- 19 664 711 € au titre de l'attribution de compensation (part fixe).
- 3 370 000 € au titre de la dotation de solidarité communautaire (part variable).

1.1.3.les concours financiers de l'État (articles 741,745,748)

L'ensemble des concours s'élève à 19 373 550 € réparti en deux grandes masses :

les dotations pour	16 208 427 €.
les allocations pour	3 165 123 €.

- **les dotations**

Sont composées de:

- La dotation forfaitaire (13 220 418 €)

Elle comprend quatre parts dont les montants confiés au Comité des Finances Locales (CFL).
Son augmentation est de 1,05%.

- La dotation de péréquation

Elle est composée de la dotation de solidarité urbaine : 1 216 580 €(+ 1,60%) et de la dotation nationale de péréquation : 896 429 €(-1,31%) .

- La dotation générale de décentralisation

Elle est estimée en 2008 à 860 000€ .

- **les allocations compensatrices**

Les subventions compensatrices versées par l'État pour l'exonération des bases sont :

- la compensation au titre des exonérations de la TP	955 000 €
- la compensation au titre des exonérations de la TH	1 898 000 €
- la compensation au titre des exonérations de la TF	232 000 €
- la compensation pour perte de taxe additionnelle sur les droits de mutation	80 000 €

1.1.4. Les autres participations

Elles sont composées des subventions versées au titre du fonctionnement des crèches et garderies, par la CAF et au titre de l'animation culturelle, par la CTC.

Mais également des subventions de fonctionnement au titre du CONTRAT DE VILLE et du PLIE .

NATURE	BP2008	observations
74718-AUTRES PARTICIPATIONS DE L'ETAT	517 200 €	Subvention contrat de ville
7472-PARTICIPATIONS REGIONS	309 075 €	Subvention pour l'animation culturelle
7477-PARTICIPATIONS BUDGETS COMMUNAUTAIRES	317 000 €	Subvention FSE PLIE
7478-SUBVENTIONS AUTES ORGANISMES	1 935 800€	Subventions CAF
TOTAL DES PARTICIPATIONS	3 079 075 €	

1.1.5. Les produits des services du domaine et ventes diverses (chapitre70)

Les produits des services sont prévus à hauteur de 3 436 316 € soit une augmentation globale de 26 360 € par rapport à 2007. Il convient de noter que la fermeture du musée Fesch pour travaux entraîne une diminution des recettes (droits d'entrée, vente de la boutique).

1.1.6. Les autres produits de gestion courante (chapitre 75)

Ce chapitre regroupe les autres produits de gestion courante constitués par le recouvrement des loyers, des redevances pour concessions mais également le remboursement de la part salariale des tickets restaurants pour un montant de 400 000 €.

L'excédent du parking reversé à la ville est estimé à 273 426 € en application des clauses du contrat liant la ville à la SEREP.

1.1.7. Atténuation de charges (chapitre 013)

Il comprend principalement la variation du stock du musée Fesch pour 250 434 €.

1.1.8. Produits exceptionnels (chapitre 77)

Ce chapitre enregistre notamment les excédents de versement et également des décisions du juge des comptes mettant en jeu la responsabilité du comptable.

Les remboursements de la CAPA pour les prestations que la commune effectuait pour son compte et qui sont en diminution sont désormais comptabilisés au chapitre 70.

1.1.9. Reprise des résultats de l'exercice 2007.

Le compte administratif sera approuvé avant le vote du BP 2008. Il convient donc d'affecter les résultats de l'exercice 2007 sur le BP 2008. Ce résultat compte tenu des restes à réaliser s'élève à 1 308 142 € et est porté au chapitre 002 du côté des recettes de la section de fonctionnement.

1.1.10.Report des restes à réaliser de l'exercice 2007.

Conformément à la réglementation, les restes à réaliser sont repris au BP 2008 :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	3 226 366	12 608 416
RECETTES	1 088 073	20 490 539
SOLDE	-2 138 293	7 882 123

1.2. Opérations d'ordre (042)

En écritures d'ordre, les travaux en régie sont comptabilisés pour un montant de 850 000 €

CHAPITRE-NATURE	BUDGET PROPOSE	COMPTE EN CONTREPARTIE
72-Travaux en régie	850 000 €	21

2. LES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellés		BUDGETCUMULE 2007	CA 2007	BP 2008	Evolution en %BP/CA
Chapitre 011	Charges à caractère général	15 450	14 052	14 221	1,20%
Chapitre 012	Charges de personnel	48 642	48 602	50 505	3,90%
Chapitre 014	Atténuation des produits	32	32		
Chapitre 65	Autres charges de gestion	10 362	6 985	7 751	10,97%
Chapitre 66	Charges financières	3 396	3 381	2 896	-16,75%
Chapitre 67	Dépenses exceptionnelles	1 376	1 340	1 180	-13,56%
Chapitre 68	Dotation aux provisions	110	110		
Totaux		79 370	74 504	76 553	2,75 %

2.1. les dépenses réelles de fonctionnement

D'un montant global de 76 553 706 €, les dépenses réelles de la section de fonctionnement diminuent globalement de 2,75% par rapport aux réalisations de 2007.

***Le chapitre 011** (charges à caractère général) qui regroupe les comptes 60, 61, 62 et 63 et retrace les dépenses liées aux achats, aux services extérieurs, aux impôts et taxes, s'élève à 14 221 169 €. Son évolution est limitée à 1,20% malgré une augmentation des fluides (énergie, chauffage).

***Le chapitre 012** (frais de personnel) retrace la masse salariale figurant au compte 64, ainsi que des taxes, impôts et versements assimilés, liés à celle-ci et figurant au compte 63.

Les charges de personnel représentent toujours la part la plus importante des charges de fonctionnement pour un montant de 50 505 000 €. Elles augmentent de 3,90 % par rapport aux réalisations de 2007 et représentent 63 % des recettes réelles de fonctionnement.

***Le chapitre 65** (autres charges de gestion courante) : 7 751 181 € : ce chiffre doit tenir compte du fait que reste inscrit au budget 2008 les restes à réaliser de 2006 et 2007 relatif au contentieux qui oppose la ville au SDIS.

Il retrace principalement :

- les indemnités et les frais de mission du Maire, des adjoints et conseillers municipaux 318 000 €
- les pertes sur créances irrécouvrables 140 000 €
- les contingents et participations obligatoires :
Contingent du service incendie 2 922 798 €
Indemnité de logement des instituteurs 60 000 €
- les subventions de fonctionnement aux organismes :
Caisse des écoles 200 000 €
Centre Communal d'Action Sociale 620 000 €
Office municipal du tourisme 740 000 €
Ecole nationale de musique 496 700 €
- les subventions de fonctionnement allouées aux associations pour un montant globalisé de 2 094 870 € dont 710 000 € pour les écoles privées.

***Le chapitre 66 (charges financières) : 2 895 712€**

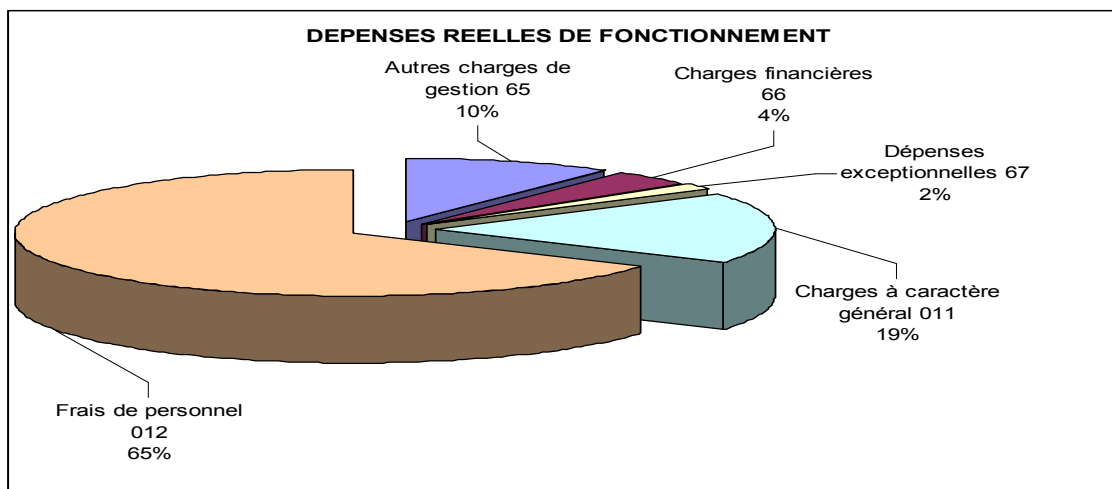
Il comptabilise au titre des remboursements des emprunts les intérêts de la dette et les intérêts de la ligne de trésorerie.

Les intérêts des remboursements d'emprunts ont subi une forte augmentation en 2007 du fait de la flambée des taux d'intérêts. L'année 2008 devrait voir ces mêmes taux , bien que toujours élevés, se stabiliser.

On note l'inscription en opération réelle des ICNE conformément aux nouvelles instructions comptables pour un montant de 177 711 €.

***Le chapitre 67 (charges exceptionnelles) : 1 180 644 €.**

Il retrace notamment les participations allouées à des tiers, la subvention au budget annexe du port de plaisance, les versements aux concessionnaires.



2.2. Les dépenses d'ordre de fonctionnement

CHAPITRE-NATURE	BUDGET PROPOSE	COMPTE EN CONTREPARTIE
042-charges financieres	110 759	040
042-dotations aux amortissements	2 128 398	040
023- virement à la section d'investissement	3 837 785	021
TOTAL	6 128 942	

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de **M. Charles CERVETTI, Adjoint Délégué,**
et après en avoir délibéré,

Vu, la Loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,

Vu, la Loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la Loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,

Vu, la Loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, spécialement les articles L2321.2 et L2312.3,

Vu, les décrets n° 96.522 et 96.523 du 13 juin 1996 pris pour l'application des articles L2312.3 et L2321.2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Débat d'Orientations Budgétaires du 03/04/2008,

Sur exposé qui précède,

ADOpte

Par 37 Voix pour,

7 Voix contre (M. CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M.M LAUDATO, RUAULT, Mme GUERRINI, Mme FENOCCHI, M. MARCANGELI).

Le budget primitif 2008 qui se présente ainsi que suit :

SECTION	RECETTES	DEPENSES
INVESTISSEMENT		
OPERATIONS REELLES	32 675 485,37	34 997 169,49
RESTES A REALISER	20 490 539,03	12 608 416,46
DEFICIT D'INVEST		10 839 381,17
OPERATION D'ORDRE	6 128 942,72	850 000,00
TOTAL	59 294 967,12	59 294 967,12
FONCTIONNEMENT		
OPERATIONS REELLES	80 524 506,82	76 553 706,80
RESTES A REALISER	1 088 073,05	3 226 366,01
OPERATIONS D'ORDRE	850 000,00	6 128 942,72
RESULTAT REPORTE	3 446 435,66	
TOTAL	85 909 015,53	85 909 015,53
TOTAL GENERAL	145 203 982,65	145 203 982,65

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

.....
Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE DEPUTE-MAIRE,

Dr Simon RENUCCI.